

royaliste université

éditorial:

Dans un récent numéro de «Royaliste-Université» (1), nous nous inquiétons du peu de cohérence qui nous semblait caractériser l'action gouvernementale en ce qui concerne l'Education nationale et plus particulièrement les problèmes universitaires.

Aujourd'hui encore, cette politique continue de susciter chez nous une certaine perplexité. Fin mai, un colloque s'est tenu à Pau, entre universitaires du P.S., sur l'avenir de l'enseignement supérieur.

Etaient présents M. Jeantet, qui a la lourde charge de préparer la future loi pour l'enseignement supérieur, ainsi que M. Savary, ministre de tutelle. Or, lorsque ce dernier a demandé aux enseignants d'émettre des propositions, ceux-ci se sont contenté de réclamer des carrières plus sûres pour eux-mêmes.

Certes, les problèmes auxquels sont confrontés assistants, maîtres assistants et chargés de T.D. sont graves. Les grèves qui ont émaillé la fin de l'année universitaire en sont le témoignage. Et l'on comprend fort bien que des voix s'élèvent pour se plaindre quand on n'a pas été payé pendant trois mois. Il n'en reste pas moins qu'en dehors de réclamations purement corporatistes, rien n'est venu. M. Jeantet a eu beau dire que «nous aurons

ET CE CHANGEMENT... ÇA VIENT ???

LE RAPPORT B. SCHWARTZ
pages 6 - 7 - 8



HUMEUR

A LA RECHERCHE DU CHANGEMENT PERDU

Les 15 et 16 mai 1982, les militants socialistes (étudiants, universitaires, personnels de service) se réunissaient à Pau pour dégoiser du changement en matière universitaire; les adorateurs de la Rose ergotaient collectivement sur le devenir des universités, du moins ce qu'il en reste. Le «camarade ministre» de l'Education Nationale était même présent - c'est dire l'importance de la réunion -, devenant tout de go la vedette de ce ballet rose.

Cette réunion présente un double intérêt : en premier lieu, elle fut inutile. Savary fut peu prolixe et les socialistes peu imaginatifs. Ainsi nul ne sut le contenu de la future loi d'orientation made in rue de Grenelle.

En second lieu, les euphoriques du 10 mai sont apparus souffrants, atteints de ce mal mystérieux fort répandu en politique : l'amnésie. La mémoire n'était pas au rendez-vous. Certes deux siècles de République nous ont appris que les promesses électorales présentaient cette troublante particularité de n'être jamais respectées.

Néanmoins rappelons fraternellement aux socialistes quelques unes de leurs promesses (beaucoup trop nombreuses, nous ne pouvons toutes les citer au risque de transformer «Royaliste-Université» en dictionnaire).

Ne lit-on pas dans le projet socialiste «la mise en œuvre du principe de responsabilité» qui «concerne d'abord directement les élèves et les étudiants» (p. 290) ?

Ne lit-on pas dans le Programme commun de gouvernement (1972) : «le gouvernement prendra, dès le départ, toutes les mesures propres à assurer une gestion autonome, réellement démocratique, des universités» ?

Ne lit-on pas parmi les propositions socialistes faites lors de la renégociation du Programme Commun (1977) : «un plan de sauvegarde des universités sera immédiatement mis en œuvre» ?

Or, actuellement, nous constatons : les manques de crédits (et donc la suppression de certains cours, travaux dirigés, d'achats de livres, ...), l'absence d'autonomie des universités, ...

OU EST LE CHANGEMENT ?

Les socialistes sont de fiefés ratiocineurs mais de piètres «révolutionnaires». L. Jospin, lors de cette grande «messe» de Pau, affirmait «Nous ne ferons pas tout tout de suite». S'il nous est permis de donner un petit conseil au premier Secrétaire : «Camarade, un effort pour agir ici et maintenant». Que ce conseil lui soit profitable. L'impatience et l'écœurement risquant de devenir révolte.

Philippe N. BRENNUS

EPINGLÉ

Epinglé à l'émission de radio (sur France-Inter) «L'Oreille en coin», M. Piednoir, haut responsable socialiste qui mettait en garde contre la facilité consistant à faire des économies sur l'Education, parce qu'on n'en voit pas les effets tout de suite. Et l'équipe de chansonniers de rappeler avec humour que les politiciens peuvent se montrer totalement irresponsables

ENGAGEZ-VOUS !

Après avoir refusé le service à six mois, voilà qu'on nous le promet à dix-huit, pour certaines catégories seulement. Serait-ce le dernier plan anti-chômage des jeunes du gouvernement ? Le projet suscitera certainement l'enthousiasme, sauf à l'extrême droite, très puissante chez les jeunes... si l'on en croit du moins ce brave Hernu qui a jetté cette opprobre aux jeunes venus le conspuer dans sa mairie de Villeurbanne. Enfin, tout cela ne durera pas, M. le ministre de la Défense s'étant entendu avec M. Savary afin que l'instruction civique au lycée soit rendue conforme aux saints principes (engagez-vous, rengagez-vous).

BULLETIN D'ABONNEMENT A «ROYALISTE-UNIVERSITÉ» à retourner à Royaliste, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris règlements à l'ordre de «Royaliste»

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

études poursuivies / profession :

s'abonne à «R-U»

— étudiant 1 an (5 numéros) : 12 F soutien : 30 F
— non étudiant 1 an : 30 F soutien : 50 F

suite de la page 1

la loi d'orientation que nous voulons», M. Jean-Louis Piednoir, responsable des problèmes d'éducation au P.S., a eu beau appeler les militants à se mobiliser pour construire une nouvelle université, rien n'y a fait. Jeantet et Savary ont fait les frais de cette mentalité d'assisté qui gangrène la société française.

Serge Bolloch, du «Monde», avait raison de parler de «difficile dialogue entre les militants et le camarade ministre» (2).

Mais ce réflexe corporatiste, Claude Jeantet a eu l'occasion de le rencontrer dans toutes les universités où il s'est rendu. A chaque fois étudiants ou universitaires ont demandé l'augmentation de leurs crédits, le développement de tel ou tel enseignement... Au bout du compte, M. Jeantet s'est retrouvé avec un énorme volume de revendications sectorielles.

M. Jeantet cherchait à faire participer les différents corps de l'enseignement universitaire à l'élaboration d'une nouvelle loi d'orientation. Cela est tout à fait louable. Mais il y avait dans sa démarche, l'expression d'une incapacité à établir un projet cohérent et la volonté d'y remédier par des apports extérieurs, avec le succès que l'on sait...

L'entretien qu'il a accordé aux «Cahiers de l'Education» est la parfaite illustration de cette incapacité. M. Jeantet y exprimait le souhait de voir les universités contribuer au développement économique du pays et de ses régions. Mais il ne faisait nullement référence à la nécessaire décentralisation de l'université sans laquelle, pour reprendre les termes de Yves Dalmau, secrétaire national du SGEN-CFDT, il est impossible «d'insérer l'éducation dans les politiques de développement des régions». L'Etat reste le maître d'œuvre en matière de carte universitaire et de

financement, ce qui revient en fin de compte à réduire à néant la décentralisation.

DE LA CONSULTATION A L'IMPUISSANCE

Lorsque, à la suite de cette réflexion sur Economie et Université, on lui demandait s'il n'y avait pas risque de pilotage de l'Université par l'Economie, il en niait l'éventualité (d'où, bien sûr, aucune référence à une nécessaire rupture avec le libéralisme économique).

De même M. Jeantet affirmait-il avec beaucoup de sagesse *«que sa priorité donnée à l'économie, à des notions telles que régulation, contrôles, système, technologies, a séduit les politiques au point que l'intellectualité prend l'apparence de la gratuité, de l'inutile. La liberté réclame une politique qui favorise la renaissance de l'intellectualité. Il est grand temps de détechnocratiser notre société»*. (3). Mais ces belles paroles n'empêchaient pas M. Jeantet de livrer les universités aux mains des technocrates qui nient toute vision non utilitaire de la Recherche.

INCOHERENCES SOCIALISTES

Non contents de se contredire eux-mêmes, les socialistes se contredisent les uns les autres. Alors que M. Jeantet exprimait le vœu que la France redevienne une référence culturelle internationale, et que M. Mitterrand appelait au développement de la francophonie, Claude Cheysson amputait le budget du directeur des Relations culturelles au Quai d'Orsay, Jacques Thibau, (4), d'une vingtaine de millions et ce sans l'avertir.

Alors que Jack Lang appelait lors d'une récente réunion de l'UNESCO à la lutte contre l'impérialisme culturel américain,

Alain Savary quant à lui refusait la création d'une licence d'études basques, ou une maîtrise de langues bretonnes (5). Il est pourtant évident que l'impérialisme américain bénéficie du fait que la société française est une société en partie déracinée.

Et, puisque nous nageons dans l'optimisme, finissons cet éditorial sur le même ton. Au moment

suite en page 4

ROYALISTE-Université
supplément à «Royaliste»

numéro 366

directeur de la publication

Yvan AUMONT

17, rue des Petits-Champs

75001 PARIS

Tél. : 297.42.57

imprimerie spéciale

commission paritaire

51 700

CCP Royaliste 18 104 06 N

Centre Paris

Abonnement pour

5 numéros de «R-U»

normal étudiant : 12 F

soutien : 30 F

La N.A.R. (Nouvelle Action Royaliste) est un mouvement royaliste fondé en 1971. Son objectif est de libérer en partie l'Etat des luttes d'influences que se livrent les puissances d'argent et les idéologies. Dans le projet de la NAR, cette libération doit permettre une véritable régionalisation avec des régions autonomes financièrement et culturellement. Dans son dernier manifeste «La Révolution tranquille» la NAR a défendu le principe des nationalisations. La NAR est hostile au principe du «service national» qu'elle estime inutile voire nuisible à la défense du pays. Aux élections présidentielles de 1981 elle a appelé à voter pour F. Mitterrand au second tour.

où tous les bacheliers désireux de s'inscrire en fac ne sont pas sûrs de pouvoir le faire, et que de nombreuses universités semblent s'être autocensurées dans leurs demandes d'habilitation pour cause de crise de l'Etat Providence, M. le Ministre publie des décrets réorganisant le mode de recrutement et de promotion des universitaires (6). Ils ne sont valables que pour un an, en attendant le vote de la future loi d'orientation, et visent à permettre le recrutement de nombreux universitaires. Mais comment les paiera-t-on et à quoi sert de nommer des professeurs si on refuse des étudiants et des habilitations ? Mystère. Il apparaît clairement que l'approche des municipales et la peur d'un effondrement ont guidé M. Savary. Mais ce n'est pas en encourageant les corporatismes et en faisant une politique à court terme que l'on changera l'Université.

J-M T.

(1) «Royaliste-Université» numéro 18.

(2) «Le Monde» du 19 mai 1982.

(3) «Les Cahiers de l'Education», numéro 5, mai 82.

(4) «Le Nouvel Observateur» numéro 918, juin 1982.

(5) «Le Monde» du 21 juin 1982.

(6) «Le Monde» du 5 août 1982.

lyon I : pas

21 tours de scrutins, cela vous dit-il quelque chose ? L'élection d'un des présidents de la IVème République allez-vous répondre. Nullement, c'est le nombre de tours de scrutins effectués par les quatre-vingt membres du conseil de l'Université Claude Bernard pour tenter d'élire un président; et, contrairement à la IVème République, ce président n'est toujours pas élu et ne le sera pas. Le ministère de l'Education nationale, en effet, patient mais jusqu'à une certaine limite, a nommé un administrateur général, M. Claude Dupuy, un des candidats en présence, assisté de M. René Mornex, ancien vice-président et Jacques Chonel, professeur de physiologie. Cela revient en définitive à mettre l'université de Lyon I sous la coupe du recteur, c'est-à-dire de Paris.

Quelles sont donc les causes du drame ? Rappelons que pour être élu président un candidat doit atteindre la barre des 60% des suffrages. Or aucun des candidats n'est parvenu à ce résultat.

M. Claude Dupuy a frôlé la victoire avec quarante-six voix (au lieu des 48 nécessaires).

Ne serait-ce pas le mode d'élection du président qui est en cause ? Pourquoi ne pas permettre qu'après un certain nombre de tours effectués à la majorité qualifiée, on passe, en cas d'échec, à la majorité simple ? Cela aurait permis l'élection d'un président. Mais le souhaite-t-on vraiment ? Après tout, quand on voit la faiblesse des pouvoirs qu'ont en réalité les conseils d'universités - le principe de l'autonomie universitaire n'est resté qu'un vain mot - il est beaucoup plus simple de nommer un administrateur général.

M. Claude Dupuy, administrateur général, est en effet membre du SNES-sup et est soutenu par l'ensemble des forces de gauche. En face, M. Yves Lemoine, qui refuse de se retirer pour permettre l'élection de M. Dupuy, est un homme qui ne fait pas de politique, mais qui regrette l'aban-

LE 20 NOVEMBRE A LIMOGES «LA JOURNÉE HENRI III»

Y a-t-il selon vous un lien entre Limoges et Henri III ? Je vous sens hésitant, voire interdit. Et pourtant ce lien existe. C'est à Limoges en effet que notre ami Laurent Bourdelas organisera le 20 novembre une journée Henri III.

Pourquoi Henri III ? Cette réunion serait-elle à vocation historique ? Nullement, mais Laurent Bourdelas a voulu

qu'elle soit parrainée par un Prince courageux qui se voulut un arbitre équitable entre tous les partis, un prince qui fut un grand politique, bien loin de l'image que nous a transmis une histoire fondée sur les libelles et calomnies des fanatiques de tous bords.

On comprendra dès lors que cette journée soit tournée vers les problèmes qui divisent aujourd'hui. Ecologie, lutte contre le racisme seront abordées aux stands du Club-Nature-l'Ecrivisse, et du MRAP. Dans un autre ordre d'idées la renaissance du Spirituel et le combat contre le nihilisme ambiant seront traités à travers une conférence de Gérard Leclerc sur son livre «Avec Bernanos». Ce combat

pourrait bien mener au royalisme comme l'expliquera le même Gérard Leclerc dans une conférence de presse, mais un royalisme ouvert à toutes les sensibilités.

La vie locale sera à l'ordre du jour avec l'exposition des propositions de la NAR-Limoges et une intervention d'un membre de la municipalité.

N'oublions pas enfin la partie détente, avec deux concerts, un de rock et un de blues. Les amateurs de musique seront gâtés. La journée Henri III, un lieu de rencontre et de discussion pour tous ceux qu'intéressent les problèmes de la cité.

P.S. Si vous voulez participer à la Journée Henri III, logement possible chez des amis non loin de Limoges. Prévenez-nous.

de président

mais des
magouilles

don du quorum pour la représentation étudiante. M. Lemoine n'admet pas que les non-enseignants soient majoritaires (27 étudiants, 14 personnalités extérieures sur 80 membres) et l'empêchent d'être élu, alors que, dit-il, les chercheurs, techniciens, professeurs de rang magistral sont sous-représentés...

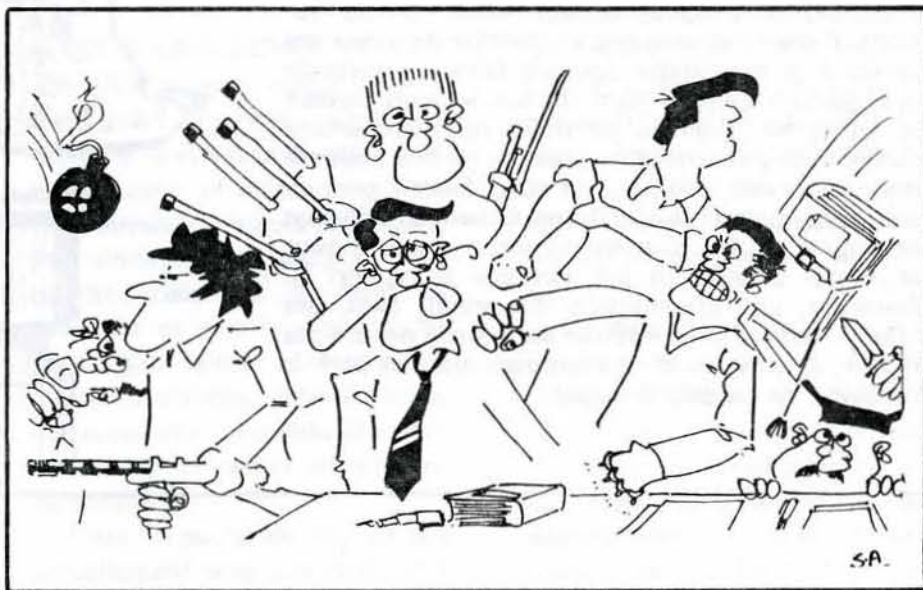
On retrouve bien là les bonnes vieilles litanies anti-étudiants, que l'on considère dans nos universités comme des citoyens de 2ème catégorie. D'autre part, il n'est pas si évident qu'à chaque corps corresponde un vote spécifique... Alors M. Lemoine serait-il le grand coupable ?

Tant s'en faut, car personne n'est parfait dans cette histoire, certainement pas la gauche en tout cas, qui attaque M. Lemoine sur ses options politiques et non pas sur son programme universitaire.

Mais, nous dira-t-on, vous êtes de mauvaise foi avec le législateur, le conseil d'université peut, au terme de la loi, changer de mode d'élection et passer à la majorité simple. Exact, mais à condition que le conseil d'université en émette le vœu, et pour cela, il faut une majorité des deux tiers. Cette fois-ci on est parti pour cent tours, nous avons donc bien raison, on ne souhaite pas outre mesure l'élection d'un président.

LES MAGOUILLES

Et puis surtout, il y a les magouilles politiciennes. Voyez plutôt le communiqué de la FEN, de la CGT, de la CFDT et des Syndicats étudiants : « Lors des élections présidentielles antérieures,



placées dans un contexte politique différent, un tel processus de blocage n'aurait jamais été utilisé par les forces syndicales et celles-ci s'étaient toujours inclinées devant la majorité du Conseil. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Les forces pour le changement sont majoritaires mais la minorité ne veut pas s'incliner». On en revient donc au bon vieux duel droite/gauche.

Vous demanderez peut-être naïvement : — Pourquoi ne pas avoir essayé de s'entendre, et de penser d'abord à l'Université ?

— Que faites-vous braves gens de la politique politicienne, de cette vérole partisane qui consiste pour un mouvement politique à vouloir tout contrôler du haut jusqu'en bas de l'échelle.

D'autre part, M. Dupuy a joué sur les corporatismes, fléau de l'Université, pour essayer de gagner, n'hésitant pas s'appuyer sur un bloc compact des voix de Médecine opposées à l'élection d'un président scientifique.

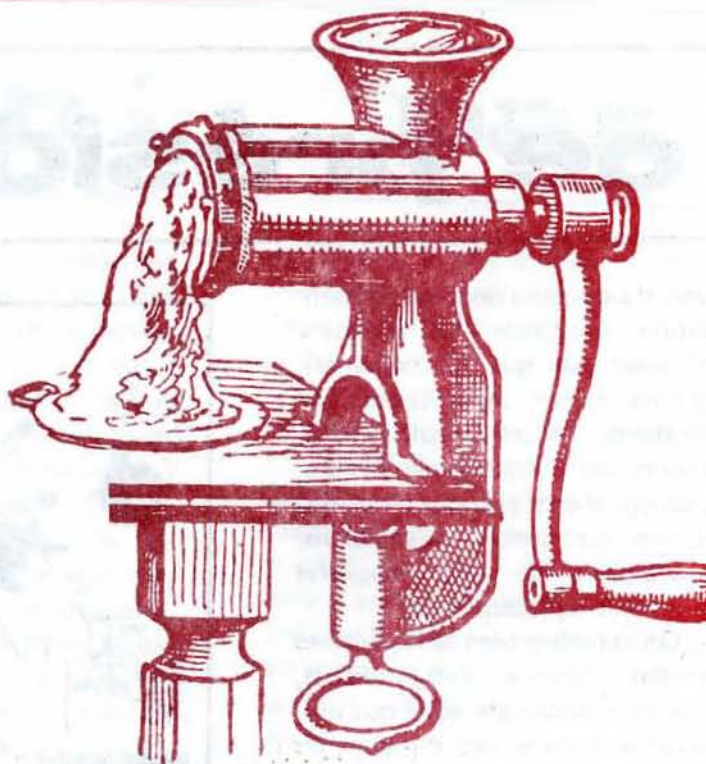
Devant cette mascarade, les étudiants élus sur des listes indépendantes ont démissionné. Ce geste, tout à fait exemplaire, ne servira à rien si ces derniers n'en tirent pas de leçons politiques.

L'ENJEU

Ce qui est grave, c'est que tout ceci peut à terme coûter la vie à Lyon I. Née après 68, d'une fusion de deux blocs, médecine-pharmacie-odontologie et faculté des sciences, elle est devenue un établissement important, accueillant plus de deux mille deux cent étudiants; ce contact avait permis la création d'un pôle scientifique de la Nature, à mi-chemin entre les sciences exactes et les disciplines médicales. L'interdisciplinarité avait donc ici voix au chapitre. Mais compte tenu de la situation présente, il est envisagé de revenir à l'ancienne partition et ainsi tuer Lyon I. Un chef d'œuvre d'irresponsabilité collective.

André VIVIER

Il est un certain nombre de rapports commandés par le gouvernement à des personnalités ou à des groupes de chercheurs qu'un militant politique, s'il veut se comporter en «nouveau citoyen», s'il veut apporter sa voix aux débats qui préparent la mise en place des réformes présentes et à venir, doit avoir lus. Dans «Royaliste-Université» nous vous avons déjà présenté un certain nombre de ces rapports. Il n'est pas dans notre intention de passer ces textes à la moulinette pour en faire une sorte de prédigestion dont chacun de nos lecteurs devrait se contenter. Bien au contraire nous souhaitons que le plus grand nombre possible de nos amis aillent aux textes originaux et nous fassent part de leur remarques et propositions. Cependant, chacun ne pourra pas lire tous les rapports, et même pour ceux qui aborderont par exemple le rapport B. Schwartz, une présentation des grands axes, des idées à retenir ou à discuter en priorité ne sera pas inutile, à cause du style bien particulier et parfois rebutant, de ces grands textes.



rapport pour la jeunesse

L'action du gouvernement pour la Jeunesse prend notamment en compte les propositions du rapport du professeur Bertrand Schwartz. Que dit ce rapport ? Nous avons demandé à notre cellule d'Orléans de l'étudier pour nous. Cette étude est suivie de quelques premières remarques.

Il est essentiel de saisir, de prime abord, l'esprit qui préside au rapport de Bertrand Schwartz sur «l'insertion professionnelle et sociale des jeunes» : respect profond pour les jeunes en souhaitant les associer à toutes les décisions qui concernent la société et désir d'utiliser pour le bien commun le dynamisme de cette jeunesse.

Il est souligné que les jeunes «inventent une société où les valeurs ne sont plus principalement liées à la production. Le travail ne porte plus en lui les signes de la reconnaissance socia-

le puisqu'il est déqualifié : il est alors exclu des valeurs-clés de leur système de valeurs» (p. 28). Considérant cette nouvelle conception de la vie, il faut repenser la société d'une façon globale. Dans ses propositions le rapport est audacieux et généreux : il voudrait donner aux jeunes la possibilité de se mouvoir dans des structures sociales plus souples qui facilitent la communication, la création et l'imagination. Rénover le tissu social concerne bien sûr tous les citoyens, mais la jeunesse possède le ressort pour amorcer ce changement profond.

L'application des propositions ou, au moins, des mesures prises dans l'esprit du rapport pourraient bien être un point de départ de «l'élan national»...

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le constat n'est bien sûr pas brillant. Quelques chiffres (mars 80) illustrent l'échec de l'activité

des jeunes de 16 à 21 ans : 46% sont scolarisés, 27% actifs, 14,5% chômeurs ou inactifs, 7% en contrat d'apprentissage, 5,5% au service national. «Cette tranche d'âge représente 28% des demandeurs d'emploi, alors qu'ils ne forment que 8% de la population active, le taux de chômage des jeunes est donc nettement supérieur à celui des adultes». (p.24)

Les emplois qui leur sont offerts sont souvent précaires, et, surtout, apparaît de plus en plus clairement «l'inadéquation entre la formation, la qualification (ou son absence) et les exigences du marché de l'emploi. Inadéquation aussi entre les aspirations des jeunes et l'état de la société qui ne les prend pas en compte.» (p.27)

Un devoir national : GARANTIR UNE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE POUR TOUS LES JEUNES.

Le rapport propose d'orienter la qualification vers de nouvelles

professions exigées par le développement technologique.

Pour la mise en œuvre de ce projet, il faut redéfinir le rôle de l'Education Nationale et doter les Lycées d'Enseignement Professionnel de moyens suffisants. Il faut aussi que les entreprises se sentent concernées et participent à la qualification autant financièrement qu'en offrant des possibilités de formation aux jeunes.

Le passage de la scolarité au travail à plein temps doit se faire en parfaite harmonie et sans rupture brutale. La période de transition jeune-adulte doit être respectée. Ainsi le rapport insiste sur toutes les formes d'alternance. Dans cet objectif, la sélection par le diplôme doit être repensée. L'acquisition progressive des connaissances, mêmes partielles, doit pouvoir être reconnue afin que « tout ce qu'il sait et qu'il sait faire soit validé ». Ainsi, comme à l'Université, il faudrait généraliser le système de **validation des acquis** dans l'enseignement technique afin d'accéder au C.A.P. ou au B.P. par un système d'unités capitalisables.

Ensuite, le futur travailleur, qualifié par un diplôme, pourra négocier avec des organismes de formation alternée (en relation avec les entreprises engageant des jeunes en formation) un **Contrat de Qualification Professionnelle et Sociale de Base (C.Q.P.S.-B)**. Il aura ainsi un statut de stagiaire rémunéré et pratiquera des stages respectant l'alternance. Cette méthode permettant l'orientation par expériences concrètes prépare notamment à la formation permanente.

LA MISSION LOCALE

Il s'agit de mettre en place une organisation à un échelon local. Cette association, composée de membres de tous les organismes concernés par la formation et l'emploi, devra recenser les offres d'emploi de sa région afin d'informer, d'orienter puis de

signer des contrats avec les jeunes. Par ce lien personnalisé et humain, où chaque cas devra être étudié individuellement, le jeune devrait s'orienter plus facilement en fonction de ses aspirations, de ses capacités et de la connaissance du marché de l'emploi.

POUR LES JEUNES DE 18 A 21 ANS, il faut ouvrir rapidement des agences régionales d'aide à la création d'emploi, en liaison avec les missions locales. De nouveaux emplois pourraient être créés dans le secteur où la qualité passe par la main de l'homme et que la machine ne peut pas faire : environnement, urbanisme, action sociale et culturelle, exploitation des ressources locales et service aux personnes.

Tous les jeunes de 16 à 21 ans actuellement sans travail et sortis du cadre scolaire devraient être soit en formation alternée, soit au lycée d'Enseignement Professionnel, pour finir leur diplôme (facilité par le système d'unités capitalisables), soit en apprentissage, soit encore muni d'un contrat sérieux pour un emploi à plein temps.

Pour en arriver là il faut promouvoir la formation alternée et les emplois dans la nouvelle technologie de pointe, aider les jeunes à orienter leur vie professionnelle et lutter contre toutes les formes de marginalisation.

Afin de réussir l'insertion professionnelle, il est indispensable d'y **intégrer l'insertion sociale**. Celle-ci s'articule autour de deux points forts : « la lutte contre les diverses formes de marginalisation et à l'inverse la construction d'une société dont les jeunes ne soient pas, exclus ». (p.121)

La situation des jeunes et particulièrement des jeunes défavorisés est souvent catastrophique. Ils n'ont actuellement pas la place qui leur conviendrait ce qui les entraîne parfois dans des actions désastreuses. Il est évi-

dent qu'un changement de mentalité ne s'opère pas à l'aide de décisions volontaristes, mais il serait intéressant de modifier certaines structures inadaptées à leurs besoins ou trop contraignantes.

Un grand nombre de jeunes ne parviennent pas à se structurer dans un environnement social où les divers pôles d'intérêts se trouvent éloignés les uns des autres (lieu de travail, du logement, des activités sportives, des loisirs...). Ainsi, les propositions se rapportent à cinq secteurs où les jeunes rencontrent des difficultés :

— **L'habitat et le cadre de vie** : repenser le logement familial exigü, répondre au désir des jeunes de vivre près des lieux de loisirs et d'accéder à une autonomie sans être pour autant plongés dans la solitude et l'anonymat, être à l'écoute de leur imagination pour une conception plus conviviale des nouveaux types d'habitats à construire, ou encore, leur confier la restauration de bâtiments anciens qui pourraient être un lieu de rencontres, de fêtes, de répétitions pour les orchestres et où les jeunes et adultes pourraient se rencontrer.

— **Les jeunes dans leur temps libre** : gérer son temps libre, cela s'apprend et il faut inciter les adultes à conforter les jeunes dans leur désir de faire de la musique, des fêtes, des festivals ou des rencontres et d'accepter les débordements de vitalité de la jeunesse. L'expression et la création collective doivent pouvoir constituer une bonne alternative à la seule consommation.

— **La santé** doit être considérée par les jeunes comme une des composantes de leur qualité de la vie (information, prévention...)

— **La justice** : Les 3 dernières années ont vu une augmentation de 40% de jeunes ayant connu la prison. D'une part il semble urgent de revoir le seuil de la tolérance sociale et d'informer sur les causes de la délinquance. D'autre part il faudrait se rappé-

ler l'ordonnance du 2 février 45 qui prévoyait pour les mineurs délinquants, que la répression soit l'exception et la mesure éducative, la règle.

— **Les media** : les désirs et les expressions des jeunes doivent être mieux répercutés dans les media. En effet, ceux-ci ont la fâcheuse tendance de ne « monter en épingle » que les exceptions ou les « cas ».

Toutes ces mesures montrent l'importance de la mise en place des missions locales pour l'insertion professionnelle comme pour l'insertion sociale.

LES PREMIERES APPLICATIONS PRATIQUES DU RAPPORT

Les ordonnances de mars et avril 82 ont retenu trois orientations du rapport Schwartz : les missions locales, la formation alternée et des mesures d'insertion sociale.

Les missions locales doivent recevoir dès la rentrée de 1982 tous les jeunes sortis du cadre scolaire sans aucune qualification et sans projet d'apprentissage ou d'insertion professionnelle. Malheureusement le budget qu'exigent ces mesures ne semble pas être à la hauteur de ces projets. Il faudrait aussi que les entreprises se mobilisent pour

recevoir ces nouveaux stagiaires et mettre en place l'alternance.

QUELQUES REMARQUES

Le rapport se limite à demander à l'Education Nationale la réforme de l'enseignement technique. Si celle-ci est indispensable à la mise en application des ordonnances, elle est très insuffisante. L'orientation vers l'enseignement technique sera encore trop souvent ressenti comme le résultat d'un échec scolaire. Il faudrait avoir le courage de repenser **totale**ment le système éducatif afin que chacun puisse s'orienter sur des bases communes et sans « discrimination » négative.

Les propositions retenues par les ordonnances de mars répondent à un besoin économique immédiat. Toutes les solutions pour l'insertion professionnelle des jeunes sont valables dans **notre système économique actuel**. Mais lorsqu'il s'agit de construire une nouvelle société telle qu'elle est envisagée dans la deuxième partie du rapport, le contexte économique ne semble pas pris en compte. Par exemple les nouvelles professions technologiques vers lesquelles on s'oriente, impliquent la **mobilité de l'emploi**. Or elle n'est pas compatible avec les jeunes qui veulent « vivre et travailler au pays »,

prendre des responsabilités sociales et développer le mouvement associatif.

On peut lire aussi (p.122) : « la critique globale de la société de consommation est un lieu commun des jeunes. Paradoxalement, ils sont, dans certains domaines parmi les plus grands consommateurs. Nous avons fait l'hypothèse que ces comportements venaient, pour une large part, des carences dans les offres non mercantiles (...) Les désirs de création sont bloqués et se convertissent en besoin de consommation. C'est pourquoi de nombreuses mesures cherchent à promouvoir les projets créatifs, à développer tous les moyens d'expression, à ouvrir des lieux où les rencontres soient possibles. » N'existe-t-il pas un paradoxe entre vouloir intégrer les jeunes dans le système production-consommation (nécessité économique actuelle) et vouloir favoriser leurs expressions en dehors des activités mercantiles ?

Ce projet audacieux dans ses propositions de bouleversements sociaux amenant peu à peu un changement de mentalité, obligerait à repenser l'actuelle priorité économique.

En effet cette nouvelle société pourrait être celle où l'économie serait enfin au service de l'homme.

Elisabeth TANDEAU
Cellule d'Orléans.

BULLETIN RÉPONSE A RETOURNER A
LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE
17, rue des Petits-Champs - 75001 PARIS

NOM : Prénom

Adresse :

Fac/matière/année d'étude :

☐ désire recevoir sans aucun engagement de ma part un abonnement de 2 mois à votre journal «Royaliste».

☐ désire recevoir une documentation sur la Nouvelle Action Royaliste.

ABONNEZ-VOUS,
ET QUE
ÇA SAUTE !!!

